L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Éditeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,

DIMANCHE MATIN, 16 MARS.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 15.—Le journal *John Bull*, dit qu'on croit qu'un mariage est arrangé entre le duc d'Edimbourg et la fille du czar de Russie.

FRANCE.

Traité pour l'Evacuation du Territoire Français.

Paris, 15 mars—Un traité a été signé par lequel la France payera le dernier terme de l'indemnité le 5 septembre et les troupes allemandes évacueront le territoire français y compris Belfort.

Paris, 15 mars.—Le président Thiers et le comte Von Armin, ambassadeur d'Allemagne, ont signé, aujourd'hui, le traité de la part de leurs gouvernements respectifs pour le payement du 5e milliard de francs pour l'indemnité de guerre par versements, le payement final devant être le 5 septembre prochain. Alors le territoire français occupé par les troupes allemandes, y compris Belfort, devra être évacué. Les frères Baring & Co. et les Rothschild prendront des arrangements financiers.

WASHINGTON.

Washington, 15—Dans un récent examen pour promotion dans le bureau du Revenu de l'intérieur, sous les réglements du service civil, une dame a obtenu une place de 4me classe, $1800; une autre une place de 3me classe, $1600, pendant que 10 autres personnes ont été nommées à des places de seconde classe, dont six sont des femme. Miss Havey qui a obtenu la place de 4me classe, a été employée dans le Bureau pendant plus de 10 ans et pendant plusieurs années elle a eu la direction exclusive de la division des écritures.

M. Bontwell continuera à exercer les fonctions de secrétaire trois ou quatre jours de plus. Les amis du juge Richardson ont moins de confiance.

Le commodore Latimer est mort.

Washington, 15—Le col. Parker a reçu sa commission, fourni ses cautions, et est parti pour la Nile-Orléans avec sa famille. Il a été assermenté par le collecteur Casey.

Le général McMillan dit qu'il y a une forte pression contre la confirmation de Casey, mais le compte rigoureux des votes indique d'une manière presque certaine qu'il sera confirmé.

Washington, 15 mars—Aucune communication du gouverneur Dix n'a été reçue aujourd'hui par le shérif dans l'affaire Foster, excepté une qui demande si d'autres pièces sont nécessaires pour montrer que le gouverneur refuse d'intervenir. Le shérif a répondu négativement.

Le général Sherman est arrivé aujourd'hui.

Une députation militaire s'est présentée au Conseil communal aujourd'hui pour lui demander une contribution municipale pour le monument de Meade.

Observations météorologiques.

Washington, 15. — Les probabilités annoncent pour les Etats du Sud-ouest des vents du Sud sur la côte, des vents du Nord dans l'intérieur avec une baisse de température.

DIVERS.

New York, 15.—Une dépêche de Londres au *Herald* dit que M. Gladstone est en visite chez le marquis de Westminster.

La reine a quitté Londres, ce soir, pour aller à Windsor. Elle verra probablement M. Gladstone qui reprendra son portefeuille, à ce qu'on croit, et qui suivra le programme de la session.

Payement de l'intérêt de la dette publique.

Richmond, Va., 15.—Le second auditeur dit qu'il sera prêt à payer l'intérêt de janvier 1873 de la dette publique le 1er d'avril.

La Défense de Frémont.

New York, 15.—*Le Times* publie une note de Frémont qui se défend contre l'accusation de fraude ou de connivence avec la fraude. Il se plaint de l'injustice des cours financiers à faire de lui l'unique défendeur, et il déclare qu'il a rendu compte de tout l'argent reçu par lui au recevoir nommé par les cours américaine et française. Il dit que les transactions représentées comme frauduleuses ont eu lieu avant qu'il fut le président du chemin de fer.

La milice et une pièce de canon ont forcé le lieutenant-gouverneur du Nevada à rendre le pénitencier.

L'épizootie a gagné San Francisco. Les cochers de voiture sont obligés de se servir de petits chevaux indiens.

New York, 15—On n'a pas à craindre la grève qui pesait sur des portiques de bric. Ils se disent satisfaits des salaires qu'ils reçoivent actuellement et du temps de travail requis.

Montgomery, 15—Pendant la séance de la Chambre, M. E. Parsons, ancien gouverneur de la Chambre siégeant dans la Maison de Cour, a dit que le bill de deux millions et bons était nul parce qu'il n'avait jamais reçu le vote constitutionnel.

M. Hunter a dit que le bill a été passé par une Chambre qui n'était pas en nombre pour délibérer, et que le Sénat n'était pas en séance quand il a prétendu avoir passé cette mesure. La Législature siége depuis quatre mois, et nulle apparence d'ajournement avant le mois d'avril.

Le bill des droits civils — le même en substance que le bill Sumner—a été tué à la Chambre par une majorité de 19. La Chambre est républicaine.

Boston, 15—John Savage Jr., ex-caissier de la Banque Nationale de Lechwere d'East-Cambridge, a été arrêté, sur la plainte du commissaire de la Banque des Etats-Unis qui l'accuse d'avoir volé des fonds de la banque.

Il a été obligé de fournir une caution de $15,000 pour garantir sa présence à la Cour quand son procès sera appelé.

Dans la liste des départs pour l'Europe, aujourd'hui, figurent le général Van Buren et le Dr. Anthony Ruppart, commissaires à l'exposition de Vienne.

New-York, 15—Embarqué aujourd'hui plus de $500,000 en espèces.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux &c.

Vicksburg, 15.—Descendant, Thompson Dean, Charles Bodmann et H. C. Yaeger. Temps chaud et clair. Le fleuve baisse.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 15—Arrivés, le navire Virginia, en 4 jours d'Anvers sur lest; le navire Réunion, en 48 jours du Havre, sur lest.

MARCHES.

Marchés américains.

New-York, 15—Coton légèrement en baisse. Vendu 218 balles. Mid. 19 7/8. Orleans 20 3/8.

New York, 15.—Argent plus facile, de 1@2 à 7, à la clôture. Change plat. 107 1/8 à 5. Or, 114 7/8 à 15.

Mobile, 15. — Coton plat et en baisse. Mid. 18 1/2. Stock 45,655 balles.

Savannah, 15. — Coton plat et irrégulier Mid., 18 3/4. Stock 55,975 balles.

Charleston, 15—Coton plat. Mid. 18 7/8. Stock 34,341 balles.

ATTAQUE CONTRE LES SOLDATS EN FRANCE.—Le ministre de la guerre vient, par une circulaire adressée aux autorités militaires, de renouveler les instructions qu'il avait précédemment données relativement aux attaques dirigées contre des militaires isolés.

Voici en quels termes s'exprime M. le ministre de la guerre :

Les attaques dont des militaires isolés sont, de tout temps, été l'objet de la part des gens de désordre, se produisent, depuis quelques mois, sur divers points de notre territoire, avec une fréquence telle qu'il est de mon devoir de vous indiquer la ligne de conduite que vous ne devez pas hésiter à tracer aux troupes sous vos ordres et en de semblables circonstances.

En s'attaquant à l'armée, c'est à la loi elle-même dont l'armée est, à tous les degrés de la hiérarchie, la gardienne et le défenseur, qu'on veut s'attaquer, et il importe plus que jamais que force reste à la loi.

Vous voudrez donc bien rappeler aux militaires de toutes armes qui sont sous votre commandement que si l'uniforme qu'ils ont l'honneur de porter leur impose l'obligation de donner partout l'exemple de la bonne conduite, de la sûreté et du respect de l'autorité, cet uniforme leur donne aussi le droit d'être respectés par tous. Ils devront donc, en usant autant que possible de modération, ne pas craindre de se servir de leurs armes s'ils sont attaqués, et, dans tous les cas, ils devront saisir et remettre au poste de police le plus voisin tous ceux par qui ils seront injuriés.

LE PARTI LÉGITIMISTE EN FRANCE.

Le *Journal des Débats*, appréciant le rapport du duc de Broglie, "dit que le plus considérable résultat des travaux de la commission c'est la fin de l'alliance de l'extrême droite et du centre droit. Les deux centres étant unis, ajoute ce journal, le gouvernement trouvera dans l'Assemblée une majorité sérieuse qui lui permettra de bien achever sa tâche, la délivrance du territoire."

—Nous lisons dans un autre journal :

La droite n'a pas mis des bas les armes, et les dernières séances de la commission tout creusé un abîme entre les chefs du centre droit, MM. de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, et MM. Lucien Brun, de Larcy, Baragnon et autres chefs de la droite. Certaines paroles aigres-douces, échangées dans les séances de la commission, mardi et mercredi, en sont un sûr garant. Elles ne sont pas mentionnées au procès-verbal, mais nous avons lieu de les croire exactes.

Quand, mardi, M. de Broglie annonça qu'il avait envoyé son rapport à M. Thiers, M. Lucien Brun, s'adressant au duc, s'écria : "Monsieur, nous vous avons chargé, en notre nom, de faire un rapport, et depuis trois jours vous ne sortez pas de la présidence."

Mercredi, quand à la fin de la séance, M. Ricard formula sa proposition, M. de Broglie se leva; "Le gouvernement, dit-il, accepte-t-il cette rédaction ?" M. Lucien Brun, indigné, lui répondit : "Oh! monsieur, présentée par M. Ricard!....."

Ces sentiments de rupture entre la droite et le centre droit en sont encore manifestés dans la soirée d'hier. La réunion des Réservoirs, après avoir entendu le compte rendu de la séance de la commission des Trente, prit la résolution suivante : "La réunion se déclare, par les dernières décisions de la commission, absolument dégagée vis à-vis du centre droit, et les membres qui en font partie se réservent de soutenir leurs opinions individuelles et leurs amendements à la tribune."

Il fallait s'attendre à cette scission dans les rangs de la majorité, et, dès le début, nous avions déclaré, du reste, que le centre droit en serait réduit à se séparer des légitimistes.

LES PLACES FORTES ALLEMANDES.—Plusieurs journaux de Paris commentent le projet de décret présenté par le prince de Bismark au Conseil fédéral, et réclamant un crédit de 325 millions de francs pour la transformation du système de défense du territoire allemand, et cela en dehors des 145 millions déjà votés pour les travaux de Metz et de Strasbourg.

Le chancelier réclame l'urgence, rappelle que le Reichstag a réservé sur l'indemnité de guerre un fond d'un milliard et demi pour dépenses militaires extraordinaires et passe ensuite aux motifs de son projet.

Les officiers du génie allemand sont loin de conclure des résultats de la dernière guerre à l'inutilité des forteresses; mais ils ont reconnu que la plupart de celles que possède l'Allemagne ne répondent plus à l'armement moderne et que si les Français avaient envahi l'Allemagne, elles n'auraient pas mieux résisté que les forteresses françaises.

Mais en augmentant la force défensive des forteresses stratégiquement les plus importantes, on peut en supprimer un certain nombre d'autres, d'autant plus qu'il doit créer plusieurs grands centres de résistance contre l'ennemi.

Du côté de la France, en dehors de Metz, qui dans deux ans sera à peu près inexpugnable, on va faire de Cologne une place de premier ordre : une somme de 36 millions est destinée à la construction de 3 grands forts, 9 plus petits, 7 grandes batteries et 7 plus petites, plus un chemin de fer stratégique de ceinture souterrain. 3 millions et demi sont affectés à Mayence, 1 million 1/4 à Coblentz, 4 millions et demi à Ehrenbreitstein, 165,000 à Rastadt.

Du côté de l'Autriche on n'augmente pas d'une pierre les fortifications qui ne sont cependant guère formidables en dehors de l'Angleterre.

Mais c'est surtout sur la frontière russe que s'est portée la prévoyance de M. de Bismark. Konigsberg et Thorn deviennent places de premier ordre : près de trente millions sont destinés à la première, 19 à la seconde. Ensuite 17 millions pour Custrin, 16 millions et demi pour Spandau, près de 26 pour Posen, 3 millions pour Dantzig, 1 million pour Glogau, autant pour Neisse et aussi pour Stralsund.

Enfin, pour la fortification des côtes de la Baltique, des bouches de l'Elbe et du Weser, M. de Bismark réclame une certaine de millions, dont : 35 pour Wilhemshaven, 8 pour Alsen, 6 pour Kiel, 5 pour Swinemuende, 1 pour Colberg, 300,000 fr. pour Memel, et 50,000 fr. pour Pillau.

LE SORT DE BELFORT.—Nous lisons dans le *Mail*, à propos de l'affaire de Belfort :

"Le passé de M. de Bismark offre un précédent qui permet de douter de sa sincérité lorsqu'il parle d'ajourner la libération de Belfort jusqu'après le paiement entier de l'indemnité de guerre. L'article 5 du fameux traité de Prague conclu en 1866 entre l'Autriche et la Prusse, après Sadowa, contient la promesse solennelle faite par la Prusse de restituer les districts du nord du Sleswig du Danemark. Cette promesse, malgré les réclamations incessantes du gouvernement danois, n'a pas été tenue simplement parce que le gouvernement de Berlin ne veut pas rendre l'importante position stratégique d'Alsen. Sera-t-il de meilleure foi en ce qui concerne Belfort ?"

—Nous lisons dans le journal la *Gironde*, de Bordeaux :

Nous devons encore ajouter aux nombreuses lignes à vapeur inaugurées à Bordeaux depuis quelques années, une nouvelle ligne qui promet de devenir régulière, avec l'Inde, la Chine et le Japon. Nous avons mercredi seulement *sa mère* ; c'est que cette nouvelle entreprise soit due à l'*initiative d'une maison allemande*.

Le pionnier du nouveau service, l'*Olympia*, capitaine Roemke, un steamer de 2,500 tonneaux de ports environ, a quitté Hamebourg, jeudi dernier, pour Pauillac, où il est attendu lundi dans la soirée. L'*Olympia* desservira les ports de Penang, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shangaï, Hiogo, Nagasaki, etc., en correspondance avec plusieurs ports du Japon. Ce pabuebot, nous assure-t-on, est parfaitement aménagé pour prendre des passagers de toutes classes.

Malgré la longueur du voyage, les marchandises sont prises à un prix très réduit. M. Léopold Testard, courtier maritime, est actuellement l'agent de la ligne.

—Nous empruntons à l'*Evènement*, auquel nous en laissons toute la responsabilité, le récit suivant, sur un pendant de l'affaire de la *Société industrielle* :

Hier, à quatre heures, un commissaire de police s'est présenté au siége de la société des Bics à vapeur de Bordeaux, rue Saint-Lazare, et a saisi les principaux livres de comptabilité de cette Compagnie. Cette société fut fondée en 1870, pour exploiter un système de bac à vapeur, à quadruple propulsion, dont M. Arman, le constructeur de navires de Bordeaux, était l'inventeur. Ce système fort ingénieux permettait la traversée, en ligne directe et sans évolution, des fleuves et des grandes rivières.

Le préfet de la Gironde avait autorisé à faire naviguer le bac à vapeur, construit sur les plans de M. Arman, dans la rade de Bordeaux, entre les quais des Queyries et de Bègles. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans avait autorisé l'établissement d'un embranchement pour conduire les wagons de la gare de la Bastide à la rive droite de la Gironde.

PROCÈS DE PRESSE.—M. Duportal, rédacteur en chef de l'*Emancipateur*, et M. Véziau, gérant, avaient interjeté appel devant la cour de Montpellier, d'un jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Narbonne, condamnant M. Duportal à deux ans de prison et 6000 francs d'amende, et M. Véziau à six mois de prison et 6000 francs d'amende, pour compte rendu inexact et injurieux d'un procès correctionnel.

La cour réformant le jugement du tribunal de Narbonne, a condamné M. Duportal à six mois de prison et 3000 francs d'amende, et M. Véziau à un mois de prison et 3000 francs d'amende.

M. Duportal s'est immédiatement pourvu en cassation.

—L'affaire du Bois de Boulogne de Lille aura peut-être un épilogue.

Dès le lendemain de la condamnation, plusieurs des accusés, Bassé, Leleu et Mullier, demandaient un entretien particulier avec M. le procureur général, pour lui faire des révélations. Un substitut s'est rendu à leur appel et a eu avec eux une longue entrevue.

Il serait sans doute fâcheux pour l'action de la justice, dit l'*Echo du Nord*, de révéler tous les bruits qui ont transpiré de cette conférence prolongée ; nous dirons seulement que la scène du jugement où le nom de Victor fut *révélé* par Leleu et Mullier n'y a point *été étrangère*, et que Mullier a adressé un recours en grâce contre la condamnation qui lui inflige cinq années de travaux forcés."

—Le ténor du théâtre de Marseille, M. Gillang, intente un procès à la directrice d'une école de cette ville.

Cette intéléraute institutrice, apprenant que M. Gillang était comédien, a refusé de recevoir parmi ses élèves la fille d'un homme qui exerçait une pareille profession.

UN HOMME À LONGUE VUE.—Un médecin de Saint-Etienne a fait dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan (Loire) une découverte des plus curieuses sur laquelle il vient de transmettre à l'Académie des Sciences un mémoire.

Un ouvrier serrurier de cette ville, du nom de Jean Trubel, est doué d'une puissance visuelle si grande, qu'à des distances considérables il indique les plus menus objets. C'est un vrai télescope vivant.

Ainsi, de Saint-Priest, il a vu parfaitement l'heure au cadran de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne. La distance entre ces deux points est de 4 kilomètres.

Dans les nuits sereines, Jean Trubel est capable de voir les quatre lunes de Jupiter et les deux anneaux de Saturne, qui cependant sont assez loin dans la profondeur de l'empyrée.

Cet homme pourrait remplacer, à l'Observatoire de Paris, les plus fortes lentilles—avec économie. Il est âgé de 28 ans seulement, robuste, bien portant et capable de fournir une longue carrière astronomique.

Le médecin, après avoir étudié le cheval avec soin, a pensé se fait à la connaissance de savants physiologistes de Paris, qui ne manqueront pas de mander près d'eux ce phénomène, pour discuter magistralement sur la composition de son cristallin et *Mort de sa réine*.

Variétés.

RÉCITS DE L'INFINI

PAR CAMILLE FLAMMARION.

Ceux qui contestent le génie d'Edgar Poe, et j'en connais, l'mettent vraisemblement de la mauvaise grâce. De quel nom appelerons-vous donc les hommes qui ouvrent avec éclat une voie nouvelle où vengeur passèrent tôt un flot sans cesse croissant d'imitateurs et de disciples ! On me concède le génie, à la condition que j'y ajouterai l'épithète de "malsain."

Malsain, pourquoi cela ? parce que des créations excitent l'étonnement intense et une sorte d'épouvante plutôt que tout autre sentiment ! C'est particulier qu'il faut dire. Regarder au surplus les œuvres qu'il a augurées : c'est d'abord le roman *d'indution*, dont le *Soir* publie justement un curieux échantillon, et dont la vogue est loin d'être épuisée.

Puis le roman scientifique, dans lequel la physique et la géologie, ingénieusement mises à contribution fournissent à l'imagination des thèmes nouveaux. M. Jules Verne a montré ce qu'on peut faire en ce genre, et le succès de ses livres a dépassé peut-être son attente. Son *Voyage autour de la terre en quatre-vingt-dix jours*, publié récemment au feuilleton, a piqué la curiosité, comme autrefois les inventions les plus dramatiques de Dumas père, d'Eugène Sue et de Frédéric Soulié. Il a tenu haletante l'attention du lecteur jusqu'au dernier numéro. Son voyageur arriverait-il ? n'arriverait-il pas ? Il n'y avait pas d'autre question. Mais, passionnément, on voulait savoir quand et comment il arriverait. Chemin faisant, on attrapait et on retenait des bribes de science. Quoi de malsain dans tout cela ?

Le roman météorologique, un sous-genre, n'a pas été moins brillamment traité par M. Jules Verne. *Cyrano* avait, si l'on veut, indiqué le chemin ; Fontenelle, dans la *Pluralité des mondes*, avait su rendre attrayantes les connaissances astronomiques qu'on avait à son temps. Le sujet, il faut l'avouer, était tentant. Balzac, dans *Seraphitus Seraphita*, n'avait pas réussi pourtant à donner un rêve Swedenborgien une forme amusante. *Le Terre et Ciel*, de Jean Reynaud n'était pas non plus d'une lecture facile. Edgar Poe seul, dans le *Voyage d'un certain Hans Pfaal*, dans *Eurêka*, dans le *Dialogue d'Eiros et de Charmion*, avait montré quelle source toute nouvelle d'intérêt un esprit inventif pouvait tirer des données scientifiques, en appliquant la précision et les procédés mathématiques aux hypothèses les plus audacieuses.

M. Camille Flammarion s'est donné la tâche de vulgariser les connaissances astronomiques, et son livre de la *Pluralité des Mondes habités, des Mondes imaginaires et des Mondes réels*, etc., lui ont valu une légitime réputation.

Les *Récits de l'Infini* ne sont pas un roman ; mais comment dire ? une série de *Nouvelles astronomiques*, évidemment inspirées du *Dialogue d'Eiros et de Charmion*. Tout en se tenant près de la science que de l'imagination, ce qui est plus rare, ici un léger défaut, il a su rendre les chiffres intéressants et, par de très-ingénieuses combinaisons, arriver à produire cet éblouissement, cette stupeur, cette émotion qui secouent l'âme tout autant que la pitié ou tel autre sentiment qu'exploitent les romanciers ordinaires.

Quel aliment pour le rêve que la science ! Car le peu que l'on sait ouvre des perspectives infinies sur ce qui pourrait être. Du ciel de cristal des anciens au ciel sans limites peuplé d'innombrables astres, aux différents de mouvement, de systèmes et de couleur, qu'il y a loin ! Et qu'il y a loin encore de la pauvre hypothèse d'Atlas portant le ciel sur ses épaules à ces grandes lois de l'attraction et de la répulsion, qui impriment le mouvement à tous les mondes et tiennent tout en équilibre !

Dans cette science de l'astronomie, les nombres suffisent à donner le vertige, et les plus froids calculs causent des hallucinations. Ainsi notre soleil qui fait brave-ment, depuis qu'il existe, ses 50 millions de lieues par an, et qui se déplace actuellement vers les étoiles de la constellation d'Hercule, ne les atteindra pas, en supposant même qu'il vogue en ligne droite vers l'Hercule, après un million d'années. Et il y a des soleils autrement marcheurs que le nôtre !

Cependant ces étoiles paraissent fixes au fond de la nuit silencieuse, et depuis les années et les siècles qu'on les observe, elles ne semblent pas avoir changé de place : la Terre vous paraît en repos sous vos pieds, le Soleil vous paraît en repos au centre du système planétaire. Pourquoi cet aspect convaincant de tranquillité et d'immobilité ? Parce que ces mouvements immenses s'effectuent dans un espace d'une telle étendue, à de telles distances, qu'ils sont imperceptibles. De la distance de l'étoile la plus rapprochée de vous l'amplitude du mouvement annuel de la Terre, le cercle de l'orbite terrestre, qui mesure 74 millions de lieues de diamètre, serait caché par la largeur d'un fil d'un millimètre placé à 125 mètres de l'œil d'un observateur.

Fermez maintenant les yeux et laissez votre rêve—rêve véritablement étoilé. Sadowa, contient la promesse solennelle faite par la Prusse de restituer les districts du nord du Sleswig du Danemark. Cette promesse, malgré les réclamations incessantes du gouvernement danois, n'a pas été tenue simplement parce que le gouvernement de Berlin ne veut pas rendre l'importante position stratégique d'Alsen. Sera-t-il de meilleure foi en ce qui concerne Belfort ?"

—Nous lisons dans le journal la *Gironde*, de Bordeaux :

Nous devons encore ajouter aux nombreuses lignes à vapeur inaugurées à Bordeaux depuis quelques années, une nouvelle ligne qui promet de devenir régulière, avec l'Inde, la Chine et le Japon. Nous avons mercredi seulement *sa mère* ; c'est que cette nouvelle entreprise soit due à l'*initiative d'une maison allemande*.

Le pionnier du nouveau service, l'*Olympia*, capitaine Roemke, un steamer de 2,500 tonneaux de ports environ, a quitté Hamebourg, jeudi dernier, pour Pauillac, où il est attendu lundi dans la soirée. L'*Olympia* desservira les ports de Penang, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shangaï, Hiogo, Nagasaki, etc., en correspondance avec plusieurs ports du Japon. Ce pabuebot, nous assure-t-on, est parfaitement aménagé pour prendre des passagers de toutes classes.

Malgré la longueur du voyage, les marchandises sont prises à un prix très réduit. M. Léopold Testard, courtier maritime, est actuellement l'agent de la ligne.

—Nous empruntons à l'*Evènement*, auquel nous en laissons toute la responsabilité, le récit suivant, sur un pendant de l'affaire de la *Société industrielle* :

Hier, à quatre heures, un commissaire de police s'est présenté au siége de la société des Bics à vapeur de Bordeaux, rue Saint-Lazare, et a saisi les principaux livres de comptabilité de cette Compagnie. Cette société fut fondée en 1870, pour exploiter un système de bac à vapeur, à quadruple propulsion, dont M. Arman, le constructeur de navires de Bordeaux, était l'inventeur. Ce système fort ingénieux permettait la traversée, en ligne directe et sans évolution, des fleuves et des grandes rivières.

Le préfet de la Gironde avait autorisé à faire naviguer le bac à vapeur, construit sur les plans de M. Arman, dans la rade de Bordeaux, entre les quais des Queyries et de Bègles. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans avait autorisé l'établissement d'un embranchement pour conduire les wagons de la gare de la Bastide à la rive droite de la Gironde.

PROCÈS DE PRESSE.—M. Duportal, rédacteur en chef de l'*Emancipateur*, et M. Véziau, gérant, avaient interjeté appel devant la cour de Montpellier, d'un jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Narbonne, condamnant M. Duportal à deux ans de prison et 6000 francs d'amende, et M. Véziau à six mois de prison et 6000 francs d'amende, pour compte rendu inexact et injurieux d'un procès correctionnel.

La cour réformant le jugement du tribunal de Narbonne, a condamné M. Duportal à six mois de prison et 3000 francs d'amende, et M. Véziau à un mois de prison et 3000 francs d'amende.

M. Duportal s'est immédiatement pourvu en cassation.

—L'affaire du Bois de Boulogne de Lille aura peut-être un épilogue.

Dès le lendemain de la condamnation, plusieurs des accusés, Bassé, Leleu et Mullier, demandaient un entretien particulier avec M. le procureur général, pour lui faire des révélations. Un substitut s'est rendu à leur appel et a eu avec eux une longue entrevue.

Il serait sans doute fâcheux pour l'action de la justice, dit l'*Echo du Nord*, de révéler tous les bruits qui ont transpiré de cette conférence prolongée ; nous dirons seulement que la scène du jugement où le nom de Victor fut *révélé* par Leleu et Mullier n'y a point *été étrangère*, et que Mullier a adressé un recours en grâce contre la condamnation qui lui inflige cinq années de travaux forcés."

—Le ténor du théâtre de Marseille, M. Gillang, intente un procès à la directrice d'une école de cette ville.

Cette intéléraute institutrice, apprenant que M. Gillang était comédien, a refusé de recevoir parmi ses élèves la fille d'un homme qui exerçait une pareille profession.

UN HOMME À LONGUE VUE.—Un médecin de Saint-Etienne a fait dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan (Loire) une découverte des plus curieuses sur laquelle il vient de transmettre à l'Académie des Sciences un mémoire.

Un ouvrier serrurier de cette ville, du nom de Jean Trubel, est doué d'une puissance visuelle si grande, qu'à des distances considérables il indique les plus menus objets. C'est un vrai télescope vivant.

Ainsi, de Saint-Priest, il a vu parfaitement l'heure au cadran de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne. La distance entre ces deux points est de 4 kilomètres.

Dans les nuits sereines, Jean Trubel est capable de voir les quatre lunes de Jupiter et les deux anneaux de Saturne, qui cependant sont assez loin dans la profondeur de l'empyrée.

Cet homme pourrait remplacer, à l'Observatoire de Paris, les plus fortes lentilles—avec économie. Il est âgé de 28 ans seulement, robuste, bien portant et capable de fournir une longue carrière astronomique.

Le médecin, après avoir étudié le cheval avec soin, a pensé se fait à la connaissance de savants physiologistes de Paris, qui ne manqueront pas de mander près d'eux ce phénomène, pour discuter magistralement sur la composition de son cristallin et *Mort de sa réine*.

LES TABLES TOURNANTES. — Cicéron, dans son livre *De divinatione rerum*, parle des sorcières qui faisaient voltiger de petites tables dans leur chambre en les touchant à l'aide d'une baguette magique. Un chroniqueur parisien annonce que la manie des tables tournantes recommence à faire à la mode à Paris :

On me dit que la curieuse expérience des tables tournantes recommence de plus belle et qu'il est peu de salons où on ne pratique ou tout l'on ne parle de ce jeu. C'est la colonie américaine, très nombreuse à Paris, qui en remet en honneur cette vieille mode, bien vieille en effet, car elle date du temps de Tertullien et d'Arnobe, qui atte ce dernier tenait de le croire.

"Les tables tournaient, dansaient et parlaient longtemps avant l'existence de la secte contemporaine qui prétend pour avoir donné naissance. Ce fut des tables était déjà célèbre à Rome dans les premiers siècles de notre ère, et voici comment, dans le chapitre XXIII de l'*Apologétique*, s'exprimait Tertullien en parlant des *verbum* de son temps :

"S'il est donné à des magaciens de faire apparaître des fantômes, d'évoquer les âmes des morts, de forcer la bouche des enfants à rendre des oracles, et ces charlatans imitent en grand nombre de miracles qui semblent dépasser les forces de l'esprit *que des personnes formant entre elles*, s'ils envoient des songes, s'ils font des conjurations, s'ils font à leurs ordres des meubles inanimés, et des idoles par la vertu desquels *les chaises et les tables qui prophétisent sont un fait évident*, etc., etc.

Voilà la table prise en flagrant délit de prophétie, vers la fin du deuxième siècle, au moment même où retentissait au milieu des gémissements et des plaintes, qui pouvait par une voix inconnue et qui glaça les palens d'épouvante : *Le grand pan est mort !* Si les tables et les chaises, déjà si instruites à cette époque qui allait voir fleurir les dernières vertiges des croyances de l'antiquité, n'ont pas cru devoir mettre leur savoir-faire pendant toute la durée du moyen-âge, c'est que probablement, elles craignaient le bûcher. Le moyen-âge, on le sait, n'était pas tendre à l'endroit de la sorcellerie et des sorciers.

Quand les peuples ne croient plus, et qu'en eux la raison a fait place à la foi ardente, l'âme laissant volontiers subjuguer par l'apparition de phénomènes bizarres dont l'explication est encore un mystère. Le merveilleux est un des aliments de l'esprit de l'homme ; vous verrez dans tous les temps l'imagination s'enflammer pour ce qu'elle ne comprend pas. Le mystère n'a-t-il pas été la base de toutes les religions ?

VOLS DANS LES BOITES AUX LETTRES.—Au mois de septembre dernier, la ville de Bordeaux était fort émue ; on savait que des boîtes aux lettres étaient ouvertes avec de fausses clefs ; que les lettres décachetées étaient remises à d'autres boîtes ou lacérées et jetées sur le pavé. Le secret des lettres était violé ; les hommes d'affaires, les commerçants, ne savaient plus comment agir.

En outre, une mèche incendiaire jetée dans la boîte aux lettres du bureau central, amena la destruction de nombreuses correspondances. Heureusement l'incendie fut facilement éteint. Les auteurs de ce crime sont restés impunis ; de sévères mesures de précaution ont été prises. Tous les soirs, un factionnaire est chargé d'exercer une surveillance active et, surtout, de ne pas laisser approcher de la boîte les fumeurs.

Malgré une surveillance incessante, on ne découvrait pas les coupables.

Enfin, le 5 janvier, à trois heures du matin, les agents, qui avaient été avertis qu'aucune lettre officielle n'avait lieu avant six heures du matin, aperçurent un individu posté près d'une boîte, à la place des Capucins. Ils le laissèrent faire un instant. Ils le virent ouvrir la boîte à l'aide d'une clé et s'emparer de tout ce que contenait cette boîte. On se précipita sur lui, et on reconnut un ancien facteur le sieur Couret, devenu depuis assez longtemps marchand ambulant. On le fouilla, et sa provision de la nuit aux autres boîtes était cachée dans ses poches, dans sa chemise, dans son mouchoir.

On trouva sur lui :

154 lettres cachetées, 13 lettres décachetées, 43 enveloppes de lettres dépouillées de leur contenu, 4 cartes postales, 1 boîte à la poste française de 10 fr., 2 bons de la poste espagnole, 19 timbres-poste de 25 centimes détachés d'enveloppes de lettres, 6 timbres-poste n'ayant pas servi, 1 timbre poste de 40 centimes détaché d'une enveloppe, 2 de 5 centimes également détachés d'un enveloppe.

Interrogé, Couret avoua immédiatement qu'il se livrait depuis un an à ces actes coupables ; seulement il affirma qu'il n'avait pas de bénéfices importants, qu'il avait en tout au plus 30 fr. de son vol.

Voici comment il procédait : il ouvrait avec une fausse clef la boîte, enlevait les lettres, les sortait pour voir s'il y avait quelques mandats ; quand il n'y avait rien à prendre, il allait à une autre boîte remettre toutes les lettres, pour qu'elles ne pussent manquer à l'heure du courrier.

Après ces aveux, changeant de système, il a voulu persuader à la justice qu'il ne pourrait d'autre but que celui d'obtenir des preuves de l'infidélité de sa femme.

Couret a été condamné à cinq ans de prison.

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis.

Vendredi, 15 mars 1873.

M. et Mme Clay, Miss S et H Hacker, Miss, W Bays, Boston. J. Frendel, Paris. M. et Mme Hemin, Miss M. et Mme Williams William Boyd, N. C. A. A Blimmer, Texas. J C Hanney, St Paul. J D Becker, Ala. W Schaller. Mlle Anna Porter Pins

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 15 MARS 1873.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
8 mars.....	2,606,531 53	218,226 26
10 mars.....	2,219,394 05	206,251 54
11 mars.....	2,340,617 33	260,815 64
12 mars.....	1,857,081 32	141,326 72
13 mars.....	1,788,300 86	143,072 12
14 mars.....	2,171,036 63	170,708 90
15 mars.....	1,839,661 70	198,736 37
Même temps de la semaine dernière.....	2,606,531 53	218,226 26
Total de la semaine dernière.....	12,902,781 82	1,161,022 49
Total de la semaine précédente.....	14,145,910 19	1,056,617 86

Les faillites annoncées aujourd'hui et les différentes nouvelles défavorables relativement à la Banque Nationale du Crescent City, ont causé une méfiance générale et une vague crainte de nouveaux désastres ; mais cette peur n'est pas fondée. Il ne s'est rien passé qui nous oblige à changer les cotes.

Les demandes d'escomptes ont encore été assez considérables dans les banques et il y a eu peu d'offres dans les rues. Le chiffre des balances et celui des escomptes ne diffèrent pas de ceux de la semaine dernière, mais les dépôts ont considérablement diminué.

Nous continuons de coter le papier de premier ordre, avec ou sans garanties collatérales, à 10 pour cent par an ; le No 1 à 12 à —; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10 ; le papier hypothécaire de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 114 1/8 à 114 3/4 sur les 114 7/8 à New-York, et, après de fortes transactions, a fermé aux taux d'ouverture contre 115 à New-York. Les opérations se sont élevées à $120,000, dont $7,000 ($1,000, dans $75,000 ($68,000 en banques) à 114 1/8 ; $61,000 (5000, 16,000 et 40,000) à 114 5/8, $14,000 (4000 et 10,000) à 114 3/4. On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les piastres américaines sont cotées nominales à 110 à 111 ; les piastres mexicaines à 1 3/4 de prime sur l'or, les nouvelles, et 3 3/4 les anciennes.

Il n'est fait peu de chose dans le change sterling et, à la clôture, il y avait une baisse de 1/4 à 3/8 pour cent. Les ventes embrassent 42,000 livres, dont 3500 consignement à 132 7/8, 7500 de 3 à 132 3/4 à 132, 20,000 de 3 à 132 7/8 à 132 1/4, 6000 de 3 à 132 1/4 à 132 1/2, 5000 clear No 1 à 132 1/2. Dans les francs, 540,000, dont 150,000 en change de commerce à 4.66 1/4 à 4.65, 40,000 de 4.64 3/8 et 350,000 de 4.63 3/4. Dans les marcs d'Allemagne, la seule transaction annoncée est de 300,000 à 108 1/2.

Les offres de change ce matin n'ont pas été nombreuses, et, à la clôture, les taux étaient de 1/16 pour cent au-dessous de ceux d'hier. Les ventes comprennent $80,000, dont $75,000 ($68,000 en banques) à 1/16 pour cent de prime, $40,000 à par, $20,000 à 1/16 à 1/8 à 1/4 à 3/8, $55,000, $35,000 et $20,000 en banques à 9/16, $40,000 de banquiers à 5/16.

Les banques ont tiré sur New York à 3/8 pour cent de prime et le change de commerce à vue a été coté à 1/4 à 5/16.

$80,000 en or ont été vendues, en chèque sur New York, à 1/2 à 3/4 pour cent de prime.

Les actions